



MAISON de L'HABITAT et du Patrimoine

**Un lieu unique,
public et gratuit**
pour un accompagnement
personnalisé, des informations
et des conseils sur toutes les
questions liées à **l'habitat,**
aux économies d'énergie
et à la préservation du
patrimoine.

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h - 12h / 13h30 - 17h30 - Fermé le lundi

maison.habitat@agglo-pau.fr

2 bis rue des Cordeliers

64 000 Pau

05 59 82 58 60

 pau.fr

**Une équipe dédiée
à l'enregistrement
des demandes de
logement social**

PAU BÉARN
PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération

LA MAISON DE L'HABITAT ET DU PATRIMOINE

vous renseigne sur les thématiques liées à l'habitat et aux économies d'énergie

Plusieurs dispositifs pour vous accompagner dans votre projet

1 Rénovez et économisez

Avec « Plaisir d'Habiter » des aides financières et des conseils techniques pour votre projet

2 Achetez à un coût maîtrisé

- dans l'ancien avec l'aide « Ma Première Pierre »
- dans le neuf avec nos partenaires bailleurs

3 Rénovez votre façade

Bénéficiez d'un coup de pouce financier avec l'opération de mise en valeur des façades du centre-ville de Pau

CONSEILS TECHNIQUES sur les travaux à envisager dans votre logement (performances énergétiques, adaptation à la perte d'autonomie, etc.)

INFORMATIONS sur les conditions d'éligibilité aux diverses aides financières

ACCOMPAGNEMENT pour le montage des dossiers de financement

4 Effectuez votre demande de logement social

Directement sur demande-logement-social.gouv.fr

Avec l'aide de notre équipe sur place, à la Maison de l'Habitat et du Patrimoine

LA MAISON DE L'HABITAT ET DU PATRIMOINE

accueille des permanences assurées par les acteurs locaux de l'habitat

- **L'Architecte des Bâtiments de France :** conseils sur votre projet en secteur sauvegardé
- **Soliha Pyrénées Béarn Bigorre :** conseils sur l'amélioration de votre bien
- **Conseillers France Rénov' :** conseils sur la rénovation énergétique de votre logement

- **Adil 64 :** conseils et informations juridiques sur la gestion des copropriétés, la location, la réglementation sur la qualité des logements, etc.
- **Habitat Jeunes :** accompagnement des jeunes à la recherche d'un logement temporaire sur le territoire de l'agglomération